

Quel système de santé pour le canton de Neuchâtel au 21^e siècle ?

VISION

Le Conseil d'Etat veut développer avec l'ensemble des partenaires un système de santé qui produit plus de bien-être physique, psychique et social pour la population au 21^e siècle



UN SEUL RÉSEAU SANITAIRE CANTONAL



PRÉVENTION



HÔPITAUX



URGENCES



MÉDECINE DE
PREMIER RECOURS



SÉJOURS ET
SOINS DES ÂÎNÉS



MA SANTÉ
CONNECTÉE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- 1** Créer un seul espace sanitaire et développer un système de soins en réseau
- 2** S'inscrire dans un monde sanitaire en mutation et intégrer les évolutions médico-technologiques et démographiques
- 3** Intégrer, informer et responsabiliser le patient comme acteur pour lui assurer la meilleure santé